SYNDICAT POUR L'ETUDE ET LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA DESSERTE EN EAU POTABLE DU SUD DEUX-SEVRES
(S.E.R.T.A.D.)
DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES
SECRETARIAT
LA CHESNAYE - 79260 SAINTE NEOMAYE
Tél. 05.49.25.32.09 - Fax. 05.49.05.35.16

REUNION DU LUNDI 26 MAI 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-six du mois de mai, à vingt-heures trente, le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au secrétariat du Syndicat du Lambon à La Chesnaye de SAINTE NEOMAYE, sous la présidence de **Monsieur ROULLEAU Claude,** Président, en suite de la convocation en date du 16 mai 2014.

Nombre de membres en exercice : 40

ETAIENT PRESENTS :

MM.	ROULLEAU Claude	Président, Délégué du Syndicat du LAMBON
	LACOTTE Claude	Vice- Président, Délégué de ST MARTIN LES MELLE
	DON Philippe	Vice-Président, Délégué de MELLE
	ROY Jean-Marie	Vice- Président, Délégué de CELLES SUR BELLE
	LAVAULT Claude	Vice- Président, Délégué du Syndicat du LAMBON
	CHANTREAU Michel	Vice- Président, Délégué du SMPAEP de SAINT MAIXENT L'ECOLE
	LAURANT François	Délégué de CELLES SUR BELLE
	CANON Gaston	Délégué suppléant de CELLES SUR BELLE
	THOMAS Gilles	Délégué de MELLE
	PERRON Bernard	Délégué de SAINT MARTIN LES MELLE
	DUPUIS Alain	Délégué d'EXOUDUN
	DUPONT Jean	Délégué d'EXOUDUN
	RIVAULT Gilbert	Délégué de SAINTE BLANDINE
	TEXIER Fernando	Délégué de SAINTE BLANDINE
	BRACONNEAU Pierre	Délégué du SMPAEP de SAINT MAIXENT L'ECOLE
	BLANCHARD René	Délégué d'AVON
	SABOUFIN Jean-Marie	Délégué de SALLES
	RICOCHON Yannick	Délégué de SALLES
	AUBIN Pierre	Délégué de SOUDAN
	FURSTOSS Vincent	Délégué de BOUGON
	LUSSEAULT Samuel	Délégué de BOUGON
	PHELIPPEAU Jacques	Délégué de PRAILLES
	LAURENT Alain	Délégué de PRAILLES
	DOUCET André	Délégué de BEAUSSAIS-VITRE
	MOUSSET Pierre	Délégué de BEAUSSAIS-VITRE
	SIMON Thierry	Délégué de THORIGNE
	TROCHON Patrick	Délégué de THORIGNE
	GUILLAUME Jean-Noël	Délégué suppléant de SALLES n'a pas participé aux votes
MMES	BUTRE Françoise	Déléguée de SAINT LEGER DE LA MARTINIERE
	DEMARBRE Karine	Déléguée d'AVON
	GRELET Mireille	Déléguée suppléante de SOUDAN
	BALLU-BERTHELLEMY Yvelise	Déléguée de PAMPROUX
	DESSAIVRE Hélène	Déléguée de PAMPROUX

ABSENTS EXCUSES :

MM.	ROY Jean-Marie	Délégué de CELLES SUR BELLE
	INGRAND Emmanuel	Délégué de SAINT VINCENT LA CHATRE
	TRICHET Jacques	Délégué de SAINT VINCENT LA CHATRE
	POUGNARD Roland	Délégué de LA MOTHE SAINT HERAY
	BLANCHET Philippe	Délégué de LA MOTHE SAINT HERAY
	VIEILLARD Jean-Paul	Délégué de SOUDAN
MME	MANGUY Fabienne	Déléguée de SAINT LEGER DE LA MARTINIERE

PERSONNALITES EXCUSEES :

MMME	CROUZET Marie-Pierre	Receveur Syndical
M.	MERY Pierre	C.A.E.D.S.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur LACOTTE Claude

Adoption du Procès-Verbal du 10.03.2014

Aucune observation n'étant prononcée, le procès-verbal du 10 mars 2014 est adopté à l'unanimité.

Election du Président

Le Président sortant ouvre la séance en présentant le SERTAD et procède à l'appel nominatif des délégués que les communes adhérentes au Syndicat ont désignés, à la suite des élections municipales.

Le Président sortant, Monsieur Claude ROULLEAU, doyen d'âge, préside l'élection.

Monsieur ROULLEAU Claude se déclare candidat à la Présidence.

Le vote a lieu à bulletins secrets et donne les résultats suivants :

➔ Nombre de votants : 32
- Bulletins blancs : 1
- ROULLEAU Claude : 31 voix

Est élu Président, à la majorité absolue : Monsieur ROULLEAU Claude, Président du Syndicat des Eaux du Lambon, Maire de PRAHECQ.

Election Vice-Présidents

Monsieur le Président invite le Conseil à élire les Vice-Présidents. Lors de l'ancienne mandature, ceux-ci étaient au nombre de cinq.

Monsieur le Président propose de maintenir le nombre de vice-présidents.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Syndical décide de maintenir à cinq le nombre de vice-présidents.

Monsieur le Président fait savoir que Monsieur LACOTTE Claude, délégué de ST MARTIN LES MELLE, et Monsieur CHANTREAU Michel, délégués du SMPAEP de SAINT MAIXENT L'ECOLE sont candidat au poste de 1er Vice-Président.

Le vote a lieu à bulletins secrets et donne les résultats suivants :

➔ Nombre de votants : 32

1er Vice-Président :

- Monsieur LACOTTE Claude : 23 voix
- Monsieur CHANTREAU Michel : 5 voix
- Bulletins blancs : 4

De même, Monsieur DON Philippe, délégué de Melle, se porte candidat au poste de 2ème Vice-Président.

Le vote a lieu à bulletins secrets et donne les résultats suivants :

➔ Nombre de votants : 32

2ème Vice-Président :

- Monsieur DON Philippe : 28 voix
- Monsieur CHANTREAU Michel : 3 voix
- Bulletins blancs : 1

Monsieur ROY Jean-Marie, délégué de CELLES SUR BELLE, se porte candidat pour le poste de 3ème Vice-Président

Le vote a lieu à bulletins secrets et donne les résultats suivants :

➔ Nombre de votants : 32

3ème Vice-Président :

- Monsieur ROY Jean-Marie : 28 voix
- Bulletins blancs : 4

Monsieur LAVAULT Claude, délégué du Syndicat des Eaux de la Vallée du LAMBON, se porte candidat pour le poste de 4ème Vice-Président

Le vote a lieu à bulletins secrets et donne les résultats suivants :

➔ Nombre de votants : 32

4ème Vice-Président :

- Monsieur LAVAULT Claude : 31 voix
- Bulletins blancs : 1

Monsieur CHANTREAU Michel, Délégué du SMPAEP de SAINT MAIXENT L'ECOLE, se porte candidat pour le poste de 5ème Vice-Président.

Le vote a lieu à bulletins secrets et donne les résultats suivants :

➔ Nombre de votants : 32

5ème Vice-Président :

- Monsieur CHANTREAU Michel : 22 voix
- Bulletins blancs : 9
- Bulletins nuls : 1

Sont élus à la majorité absolue :

- 1er Vice-Président : Monsieur LACOTTE Claude, Délégué de ST MARTIN LES MELLE
- 2ème Vice-Président : Monsieur DON Philippe, Délégué de MELLE
- 3ème Vice-Président : Monsieur ROY Jean-Marie, Délégué de CELLES SUR BELLE

↳ 4ème Vice-Président : Monsieur LAVAULT Claude, Délégué du Syndicat des Eaux du Lambon
↳ 5ème Vice-Président : Monsieur CHANTREAU Michel, Président et Délégué du SMPAEP de SAINT MAIXENT L'ECOLE

Indemnités de fonction

Monsieur le Président propose que les indemnités de fonction soient fixées en application du décret 2008.198 du 27 février 2008 relatif aux indemnités de fonction des Présidents et Vice-Présidents des E.P.C.I. dans la catégorie des communes de 50 000 à 99 999.

Toutefois, il précise qu'il souhaiterait que le Président perçoive 50 % de l'indemnité prévue par le décret et que l'indemnité des Vice-Présidents pourrait être fixée à 75 % de l'indemnité prévue par le décret.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

❶ décide de fixer les indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents en application du décret 2008.198 du 27 février 2008 dans la catégorie des communes de 50 000 à 99 999 habitants,

❷ décide de répartir les indemnités comme suit :

➔ Monsieur ROULLEAU Claude, Président : 50 % du barème indemnitaire Président.

➔ Monsieur LACOTTE Claude, 1er Vice-Président : 75 % du barème indemnitaire Vice-Président.

➔ Monsieur DON Philippe, 2ème Vice-Président : 75 % du barème indemnitaire Vice-Président.

➔ Monsieur ROY Jean-Marie, 3ème Vice-Présidente : 75 % du barème indemnitaire Vice-Président.

➔ Monsieur LAVAULT Claude, 4ème Vice-Président : 75 % du barème indemnitaire Vice-Président.

➔ Monsieur CHANTREAU Michel, 5ème Vice-Président : 75 % du barème indemnitaire Vice-Président.

Désignation des différentes commissions

Le Conseil désigne les membres suivants pour former la <u>Commission du Personnel</u> :

Sont désignés comme titulaires :

↳ Mr LACOTTE Claude, 1er Vice-Président
↳ Mr DON Philippe, 2ème Vice-Président
↳ Mr ROY Jean-Marie, 3ème Vice-Président
↳ Mr LAVAULT Claude, 4ème Vice-Président
↳ Mr CHANTREAU Michel, 5ème Vice-Président

Le Conseil désigne les membres suivants pour former la <u>Commission d'appel d'offres</u> :

Sont désignés comme titulaires :

- Mr DON Philippe, 2ème Vice-Président
- Mr ROY Jean-Marie, 3ème Vice-Président
- Mr LAVAULT Claude, 4ème Vice-Président
- Mr CHANTREAU Michel, 5ème Vice-Président
- Mr RIVAULT Gilbert, Délégué de Sainte-Blandine

Sont désignés comme suppléants :

- Mr MOUSSET Pierre, Délégué de BEAUSSAIS-VITRE
- Mr TEXIER Fernando, Délégué de SAINTE BLANDINE
- Mr SIMON Thierry, Délégué de THORIGNE
- Me BUTRE Françoise, Déléguée de SAINT LEGER DE LA MARTINIERE
- Me BALLU-BERTHELLEMY Yvelise, Déléguée de PAMPROUX

Délégués locaux représentants du CNAS

Monsieur le Président invite l'Assemblée à élire au sein du Conseil Syndical, un délégué, pour représenter les élus au sein du C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale).

Est élu :

➔ Délégué représentant les élus : Mr CHANTREAU Michel, 5ème vice- président et délégué du SMPAEP de La Corbelière.

Monsieur le Président nomme Monsieur Fabien RINGEVAL représentant des agents au sein du CNAS.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 22 heures 00.

Les membres, Le Président,